

Mesdames, Monsieur,

Lors de la séance plénière du 26 juillet 2023, la Commission nationale du débat public (CNDP) vous a désigné.e.s pour une mission de conseil au préfet des Bouches-du-Rhône suite à sa sollicitation pour déterminer les modalités et la « *mise en place d'un débat d'ensemble ouvert au grand public* » dans le prolongement du « *Laboratoire territorial industrie Fos Berre* ».

L'intervention de la CNDP sur cette procédure a été décidée **en application de l'article L.121-1** du code de l'environnement qui dispose que la CNDP peut être saisie d'une mission de conseil visant à « *émettre tous avis et recommandations à caractère général ou méthodologique de nature à favoriser et développer la participation du public* ». Compte tenu de la saisine du préfet des Bouches-du-Rhône, les membres de la Commission ont décidé de vous confier cette mission. Par cette lettre, la CNDP précise le périmètre de cette mission, que je vous remercie d'avoir acceptée, afin de vous aider dans l'exercice de vos fonctions.

Rappel du contexte et demande du préfet des Bouches-du-Rhône

L'objectif de la mission est de formuler des préconisations et des propositions concernant la mise en place d'un débat d'ensemble visant à permettre au public d'être informé et de se prononcer sur les projets de réindustrialisation et liés à la décarbonation « *sur un même territoire délimité ou homogène* ». L'élaboration de ce dispositif participatif permettrait de préfigurer un futur débat/concertation de zone, tel que l'envisage le projet de loi industrie verte dans sa version actuelle en identifiant les enjeux communs liés à l'émergence des projets industriels sur ce territoire. Depuis plusieurs mois en effet, différents projets sont envisagés sur le territoire.

Pour coordonner leur arrivée de manière concertée avec les acteurs du territoire, une démarche a été initiée par la sous-préfecture d'Istres visant à identifier une vision commune et partagée pour le développement industriel du territoire de manière à prendre en compte les enjeux environnementaux et sanitaires, énergétiques, sociaux et d'aménagement.

Votre mission de conseil pourra donc s'appuyer fructueusement sur les travaux déjà menés par le « Laboratoire territorial industrie Fos Berre » composé aujourd'hui des acteurs et des parties prenantes du territoire.

Une mission de conseil visant la formulation de préconisations à caractère méthodologique

Votre mission visera à accompagner le préfet dans la réflexion et dans la mise en place du débat d'ensemble en formulant toute préconisation ayant trait à l'information et à la participation.

Votre mission de conseil et accompagnement se fonde sur les valeurs et principes de la CNDP, notamment les principes d'indépendance, de neutralité, de transparence, d'égalité de traitement, d'argumentation et d'inclusion.

Le périmètre de votre mission, que vous exercerez en toute indépendance et neutralité, comprend :

- la participation au comité de pilotage du Laboratoire territorial;
- l'observation du déroulement des dispositifs participatifs déjà en place sur la zone de Fos sur les projets industriels en cours de concertation ;
- tout entretien ou rencontre avec les acteurs et membres du public que vous jugerez nécessaire à la bonne compréhension du contexte et des enjeux ;
- la formulation de préconisations portant sur le périmètre adapté pour l'organisation et le « portage » du futur débat de zone ;
- la formulation de préconisations méthodologiques dans le respect des principes et des valeurs de la CNDP ;
- la production d'un bilan d'étape de votre mission lors de la publication de la loi industrie verte, qui sera rendu public ;
- la rédaction d'un bilan final de vos préconisations méthodologiques sur la mise en place d'un débat d'ensemble, qui sera rendu public.

Votre rôle en tant que garant.e.s CNDP doit être porté à la connaissance des acteurs du territoire.

Je vous invite en outre à prêter attention aux messages qui sont délivrés publiquement à propos de votre mission particulière : il vous revient d'en assurer l'honnêteté et la véracité autant que possible.

Vous remerciant pour votre engagement, je vous prie d'agréer, Mesdames, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Marc PAPINUTTI

Monsieur Etienne BALLAN
Madame Audrey RICHARD-FERROUDJI
Madame Ginette VASTEL
Mission de conseil - Débat d'ensemble sur la zone de Fos-sur-Mer

—